



Ordre des travailleurs sociaux  
et des thérapeutes conjugaux  
et familiaux du Québec

L'Humain avant tout

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ÉTUDE DE DOSSIER  
PAR VOIE D'ÉQUIVALENCE**



## Formation universitaire

### a. Diplômes

#### Diplôme(s) universitaires obtenu(s) en travail social

Titre du diplôme	Année d'obtention	Nombre d'années d'études	Université	Pays

#### Diplôme(s) universitaires obtenu(s) dans une formation apparentée au travail social

Titre du diplôme	Année d'obtention	Nombre d'années d'études	Université	Pays

**Autre(s) diplôme(s) universitaires**

Titre du diplôme	Année d'obtention	Nombre d'années d'études	Université	Pays

b. Formation pratique

**Stages réalisés dans le cadre de vos études en travail social**

Nom du stage 1	Date de réalisation	Nombre d'heures

Lieu du stage 1	Nom et titre du superviseur

Principales activités réalisées

Nom du stage 2	Date de réalisation	Nombre d'heures

Lieu du stage 2	Nom et titre du superviseur

Principales activités réalisées

### Formation continue pertinente au travail social

Titre de la formation	Date de réalisation	Nom du formateur et de l'école de formation

**Si vous êtes un(e) candidat(e) formé(e) à l'étranger en travail social et que vous avez obtenu votre diplôme depuis plus de 5 ans, vous êtes assujetti(e) au *Règlement sur les stages de perfectionnement*.**

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'[Application du Règlement sur les stages de perfectionnement](#) pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

## Expériences professionnelles

### a. Encadrement de l'exercice

Êtes-vous ou avez-vous été membre d'un ordre professionnel ou d'un organisme de réglementation de la profession dans votre pays d'origine?

Si oui :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Période : \_\_\_\_\_

No de permis : \_\_\_\_\_

Êtes-vous sur le registre des droits acquis de l'OTSTCFQ?

Si oui :

Pour quels droits acquis : \_\_\_\_\_

Période : \_\_\_\_\_

### b. Expériences professionnelles post-baccalauréat liées au domaine du travail social

Titre du poste occupé et employeur – Poste 1	Période (de [mois/année] à [mois/année])	Nombre d'heures de travail par semaine

Principales activités réalisées	Ville/Pays

Titre du poste occupé et employeur – Poste 2	Période (de [mois/année/] à [mois/année./])	Nombre d'heures de travail par semaine

Principales activités réalisées	Ville/Pays

Titre du poste occupé et employeur – Poste 3	Période (de [mois/année/] à [mois/année./])	Nombre d'heures de travail par semaine

Principales activités réalisées	Ville/Pays



## Déclarations obligatoires<sup>1</sup>

### a. Décisions disciplinaires

Si vous avez fait l'objet d'une décision disciplinaire de culpabilité, vous avez l'obligation d'en informer l'Ordre et ce, conformément aux articles 45, 45.1 et 45.2 du Code des professions.

OUI, J'AI FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION DISCIPLINAIRE D'UN ORDRE PROFESSIONNEL QUÉBÉCOIS OU D'UN ORGANISME PROFESSIONNEL ÉQUIVALENT DANS UNE AUTRE PROVINCE CANADIENNE OU À L'ÉTRANGER M'IMPOSANT UNE SANCTION.

### b. Décisions judiciaires

Si vous avez déjà fait l'objet d'un jugement d'un tribunal canadien ou étranger vous déclarant coupable d'une infraction criminelle, vous avez l'obligation d'en informer l'Ordre, et ce, conformément aux articles 45, 45.1 et 45.2 du Code des professions (ne pas remplir si vous avez obtenu le pardon).

OUI J'AI FAIT L'OBJET D'UN JUGEMENT D'UN TRIBUNAL CANADIEN OU ÉTRANGER ME DÉCLARANT COUPABLE D'UNE INFRACTION CRIMINELLE.

### c. Poursuites judiciaires

Si vous faites l'objet de toute poursuite pour une infraction punissable de 5 ans ou plus d'emprisonnement, vous devez en informer l'Ordre, et ce, conformément à l'article 59.3 du Code des professions. Un membre de l'Ordre doit fournir cette information dans le 10 jours où il en est lui-même informé.

OUI JE FAIS L'OBJET D'UNE POURSUITE POUR UNE INFRACTION PUNISSABLE DE 5 ANS OU PLUS D'EMPRISONNEMENT

---

<sup>1</sup> Si vous avez fait l'objet d'une décision disciplinaire, d'une décision judiciaire ou d'une poursuite pénale, l'Ordre vous acheminera un document afin d'obtenir des informations supplémentaires.

d. Attestation de véracité

En retournant ce formulaire, vous atteste que tous les renseignements indiqués sur celui-ci sont exacts et complets et vous certifiez que les documents que vous ferez parvenir à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec sont valides et authentiques.

Vous comprenez que toute fausse déclaration de votre part entraîne le rejet immédiat de votre demande et qu'une demande acceptée sous de fausses déclarations devient nulle.

Prénom et nom :

Date :

Lieu :

**Informations supplémentaires que vous aimeriez nous fournir**

**Quelles sont vos motivations à déposer une demande d'admission à l'OTSTCFQ?**

## Documents à transmettre

Vous devez joindre à votre envoi les documents suivants :

- Le document officiel (document original) faisant état de l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, lequel est délivré par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion aux personnes qui ont obtenu un diplôme ailleurs qu'au Canada ou qu'aux États-Unis.
- Le formulaire de l'Office québécois de la langue française, le cas échéant
- La traduction des documents, le cas échéant
- Une copie, certifiée conforme par l'établissement d'enseignement, de tout diplôme universitaire pertinent pour l'analyse de votre demande d'admission.
- Une copie, certifiée conforme de votre permis d'exercice, le cas échéant.
- Les relevés de notes officiels (copies originales) de chaque programme d'études universitaires suivi en travail social ou dans une discipline apparentée au travail social qui attestent des cours ayant mené à l'obtention du diplôme. Ces relevés de notes doivent être accompagnés d'un document officiel (document original) produit par l'établissement d'enseignement qui permet de connaître le nombre total d'heures pour chacun des cours suivis dans le programme ou, alors, la valeur associée à un crédit en heures.
- La description détaillée du contenu de chacun des cours universitaires suivis en travail social ou dans une discipline apparentée au travail social qui se trouve dans l'annuaire des cours produit l'année de votre formation (ces documents peuvent être envoyés par courriel ou déposés sur une clé USB que vous pouvez joindre à votre dossier).
- Le plan de cours, visant l'année de votre formation, de chacun des cours suivis qui expose les objectifs généraux, les objectifs spécifiques et les activités pédagogiques du cours. Dans le cas où vous n'incluez pas les plans de cours parmi les documents transmis à l'Ordre, vous devez lui fournir un document officiel produit par l'établissement d'enseignement attestant que ces plans de cours ne sont pas disponibles (ces documents peuvent être envoyés par courriel ou déposés sur une clé USB que vous pouvez joindre à votre dossier).
- Une attestation officielle (document original) provenant de l'établissement d'enseignement qui a délivré le diplôme universitaire faisant foi de la réussite des stages de formation pratique et du nombre total d'heures de cette formation. L'attestation doit indiquer si les stages ont été supervisés ou non par une personne possédant une formation en travail social ou, alors, par une personne exerçant la profession de travailleuse sociale ou de travailleur social. Dans le cas où vous n'incluez pas une telle attestation parmi les documents transmis à l'Ordre, vous devez lui fournir un document officiel produit par l'établissement d'enseignement indiquant qu'il ne peut la délivrer.
- La copie, dans le cas où vous êtes titulaire d'un diplôme de deuxième cycle, du diplôme de premier cycle qui vous a donné accès à ce programme et l'ensemble des documents décrits précédemment qui ont trait à la formation visée dans le programme.

- Une attestation officielle (document original), émise par l'employeur, de l'expérience pertinente de travail comprenant le titre du poste occupé, la date du début et de fin de l'occupation du poste, une description détaillée des fonctions et des responsabilités assumées ainsi que le nombre total d'heures de travail effectuées, en précisant le nombre d'heures de travail effectuées au cours des cinq dernières années, et ce, pour chacun de vos emplois (l'attestation doit également mentionner s'il s'agit d'un emploi à temps complet ou à temps partiel ou, alors, d'un travail à forfait).
- Un affidavit attestant d'une pratique autonome/privée
- Une attestation officielle (document original), émise par l'organisation, de toute expérience liée à des activités bénévoles dont vous voulez faire valoir la pertinence à l'Ordre en appui à votre demande, comprenant la date du début et de fin des activités bénévoles, une description détaillée des fonctions et des responsabilités assumées ainsi que le nombre total d'heures de bénévolat effectuées, en précisant le nombre d'heures de bénévolat effectuées au cours des cinq dernières années, et ce, pour chaque activité (l'attestation doit également mentionner si les activités bénévoles étaient ou non supervisées et, le cas échéant, le nom de la superviseuse ou du superviseur et son titre d'emploi).
- Une attestation de chacune des formations professionnelles que vous avez suivies.
- Un curriculum vitæ à jour.
- Une copie de la décision judiciaire ou disciplinaire, le cas échéant.
- Les pièces justificatives utiles à propos de la traduction des documents.
- Les pièces justificatives utiles à propos de la connaissance de la langue française.
- Une copie d'une pièce d'identité

## Frais exigés et mode de paiement de ces frais

Vous devez joindre à votre envoi le paiement des frais exigés pour l'analyse de votre demande d'admission. Ceux-ci se divisent de la manière suivante :

- ✓ Les frais d'ouverture de dossier : 183,96 \$ (en dollars canadiens, taxes incluses).
- ✓ Les frais d'étude de dossier : 574,88 \$ (en dollars canadiens, taxes incluses).

Les frais d'ouverture de dossier, soit 183,96 \$ (en dollars canadiens, taxes incluses), et les frais d'étude de dossier, soit 574,88 \$ (en dollars canadiens, taxes incluses), peuvent être payés comme suit :

- Par chèque ou mandat-poste au nom de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). Si vous optez pour ce mode de paiement, vous devez faire un premier chèque ou mandat-poste pour vous acquitter des frais d'ouverture de dossier et un second chèque ou mandat-poste pour vous acquitter des frais d'étude de dossier.
- Par carte de crédit :

Visa  Mastercard

Numéro de la carte de crédit :

Date d'expiration de la carte de crédit :

Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Nom :

Prénom :

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Prenez note que si le présent formulaire n'est pas signé, si vous n'avez pas acquitté les droits exigés, ou si d'autres informations obligatoires ont été omises, votre demande ne sera pas traitée.

✉ Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse suivante : [jmalo@otstcfg.org](mailto:jmalo@otstcfg.org) ou le joindre à votre dossier.